

# JOKER LIGHT

## FAUSSE FOURCHE

EN 795:2012 TYPE B

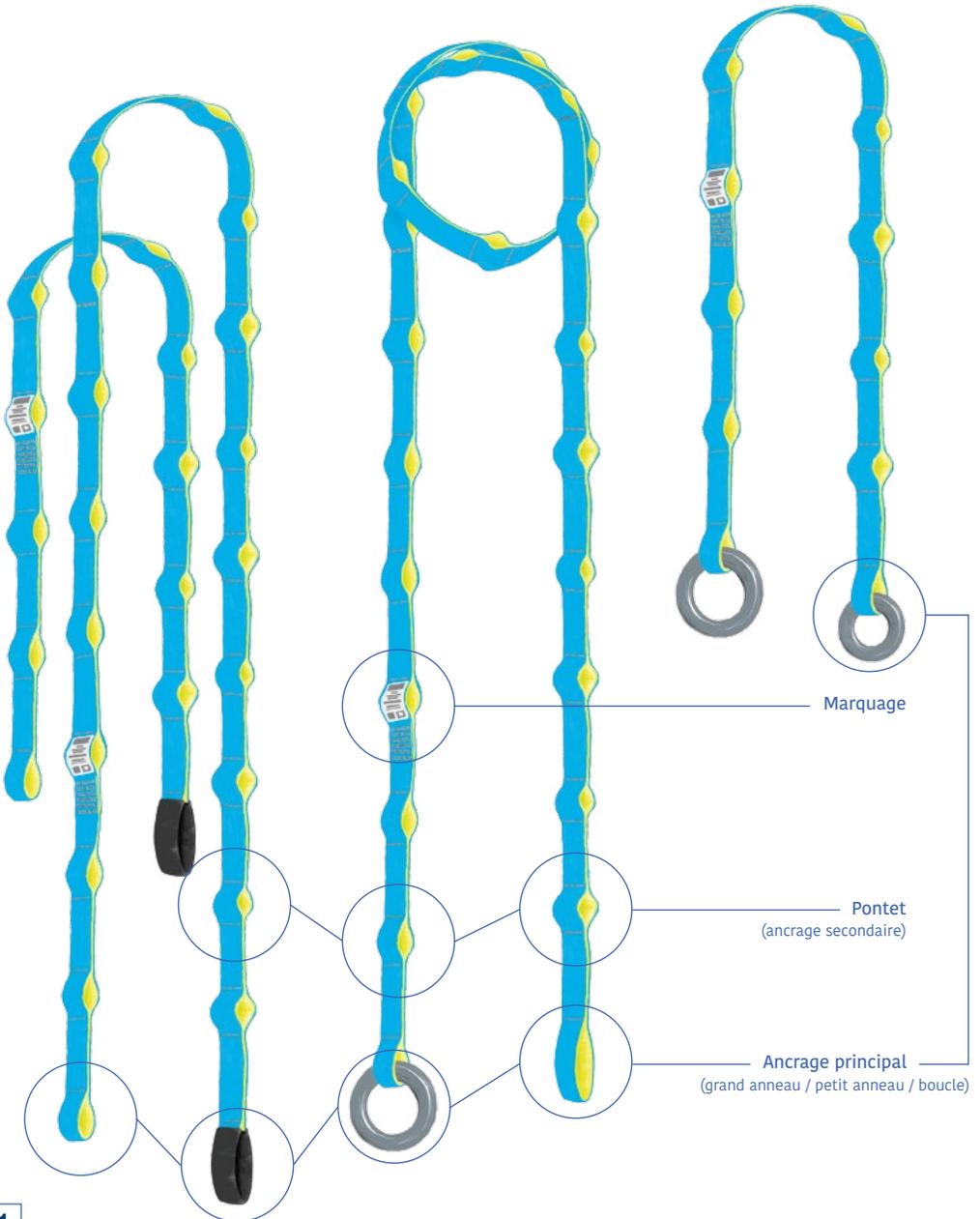
RÉF.	FTC/JOKER/L/110		<b>110 cm</b>	Fausse fourche nue
RÉF.	FTC/JOKER/L/200		<b>200 cm</b>	Fausse fourche nue
RÉF.	FTC/JOKER/L1A/500		<b>500 cm</b>	Fausse fourche avec 1 anneau
RÉF.	FTC/JOKER/L2A/110		<b>110 cm</b>	Fausse fourche avec 2 anneaux

ÉDITION JUILLET 2017



# 1 DESCRIPTION

- Sangle d'ancrage composante d'un système d'arrêt des chutes.
- Cet équipement satisfait en tout point les exigences de la norme européenne EN 795:2012 TYPE B.
- Matériaux : 100 % polyester.



## 2 CADRE D'UTILISATION

La JOKER LIGHT est un système d'ancrage temporaire pour les travaux d'élagage et travaux en hauteur. Elle permet de s'ancrer dans la limite de sa longueur, sur tout support non agressif, ayant une résistance minimale de 12 kN. Elle doit être utilisée en association avec des éléments normés et compatibles : connecteurs CE EN 362, poulies CE EN 12278... Dans le cadre des travaux d'élagage, les connecteurs doivent être équipés de système de fermeture triple-lock. Ce dispositif d'ancrage a été soumis aux essais conformément à la norme européenne (EN 795:2012 TYPE B) et sauf indication contraire, il convient à l'utilisation d'une seule personne s'il est associé à un absorbeur d'énergie conforme à l'EN 355.

## 3 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

### 3.1 • LA JOKER LIGHT DOIT ÊTRE

- Utilisée après lecture et compréhension de la présente notice.
- En cas de risque de chute, utilisée avec un harnais ou un baudrier antichute (CE EN 361) et connectée sur les anneaux marqués d'un A, avec l'assurance d'un espace libre suffisant et sans obstacle de manière qu'il n'y ait pas de collision en cas de chute. Relier par des connecteurs EN 362, longes EN 354, cordes statiques EN 1891...
- En cas de non risque de chute (maintien au travail, suspension), utilisée avec un dispositif de préhension du corps type harnais ou baudrier (CE EN 358/813).
- Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN. Un harnais antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.
- Utilisée en association avec des systèmes compatibles (exemple : connecteurs CE EN 362) en respectant leur propre recommandation et en respectant les consignes de la présente notice.  
Pour tous renseignements sur les systèmes compatibles, contactez : [FTC - 1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines 26 780 MALATAVERNE](mailto:FTC-1355@ftc-tree.com) • (+33) 475 528 640 • [www.ftc-tree.com](http://www.ftc-tree.com)
- Utilisée pour les références nues (Longueur 110 cm, Réf: FTC/JOKER/L/110 • Longueur 200 cm, Réf: FTC/JOKER/L/200) avec des connecteurs normés EN 362.
- Utilisée par des personnes formées aux travaux en hauteur et compétentes. L'utilisateur ne doit en aucun cas avoir de contre-indication médicale liée aux travaux en hauteur et être en pleine possession de tous ses moyens physiques et intellectuels.
- Contrôlée annuellement par une personne compétente, ayant connaissance des exigences en vigueur afin de vérifier son état et sa conformité. Si elle ne répond pas à la vérification annuelle, elle doit être réparée exclusivement par le fabricant FTC ([1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines - 26 780 MALATAVERNE](mailto:FTC-1355@ftc-tree.com) • (+33) 475 528 640 • [www.ftc-tree.com](http://www.ftc-tree.com)) puis contrôlée; enfin mise au rebut si elle n'est pas réparable.
- Contrôlée avant chaque mise en place par l'utilisateur compétent formé aux travaux en hauteur.
- Après une chute, retirée immédiatement de la circulation et mise au rebut immédiatement.
- **Utilisée autour d'une structure ayant une résistance minimale de 12 kN.**
- Utilisée avec une seule personne CMU 250 daN.
- Remplacée immédiatement si l'on doute de sa sécurité.
- Être attribuée personnellement.



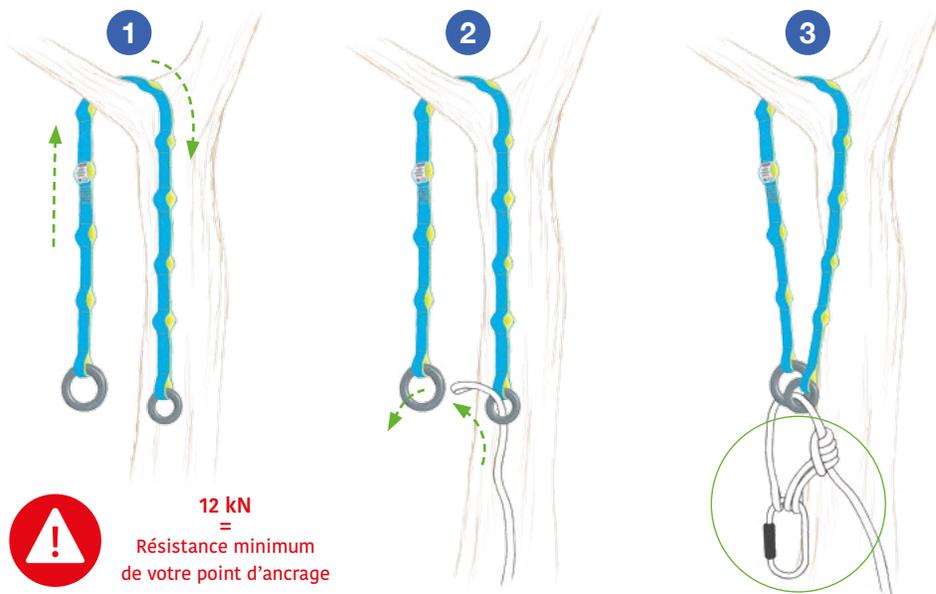
**LE RAPPEL DE L'UTILISATEUR DOIT TOUJOURS ÊTRE CONNECTÉ À L'ANCRAGE PRINCIPAL OU À UN ANCRAGE SECONDAIRE. CE DISPOSITIF D'ANCRAGE DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT COMME ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES ET NON COMME ÉQUIPEMENT DE LEVAGE.**

## 3.2 • MISE EN GARDE

- Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du pays de première destination, que le revendeur fournisse la présente notice et la fiche de contrôle annuel dans la langue du pays d'utilisation du produit.
- Ne jamais détruire la présente notice, la stocker, la conserver et la rendre accessible à l'utilisateur.
- Ne jamais utiliser si l'une des conditions citées au chapitre 3.1 fait défaut ou présente un doute.
- Ne jamais utiliser si les sangles sont endommagées, coupées, déformées, usées, décousues, ou partiellement décousues.
- Ne jamais utiliser si l'ancrage, le support est défectueux et/ou douteux.
- Ne jamais utiliser si l'ancrage présente le risque de détériorer de façon irréversible la JOKER LIGHT en compromettant la résistance de la sangle et ses coutures (arêtes vives, tranchantes, corrosives...).
- Ne pas associer avec des éléments normés dont le fonctionnement interférerait et compromettrait la fonction de sécurité de la JOKER LIGHT et inversement.
- Ne jamais utiliser si l'ancrage se situe au-dessous de la ceinture de l'opérateur.
- Ne jamais utiliser si l'opérateur est seul ou isolé de la vue d'une personne formée et/ou compétente aux secours en hauteur.
- Ne jamais utiliser sans plan de prévention des secours.
- Ne jamais utiliser en dehors du cadre d'utilisation prescrit par le fabricant.
- Ne jamais modifier ou transformer la JOKER LIGHT.
- Ne jamais installer plus d'une personne sur la JOKER LIGHT.
- Ne jamais utiliser la JOKER LIGHT au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle elle est prévue.

## 4 MODE D'EMPLOI

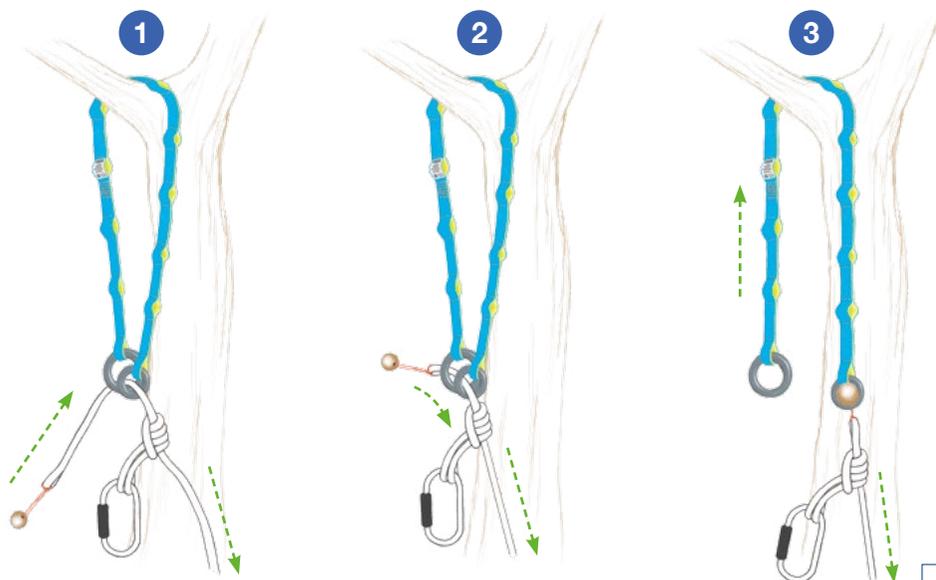
### 4.1 • MISE EN PLACE DE LA JOKER LIGHT



### 4.2 • RÉCUPÉRATION DE LA JOKER LIGHT

Placer le cochonnet à l'extrémité du cordage côté gros anneau.

1 - 2 - 3 : Tirer sur le cordage jusqu'à libération de la JOKER LIGHT.



## 5 SIGNIFICATION DU MARQUAGE

Exemple :

JOKER LIGHT AVEC 2 ANNEAUX LONGUEUR 110 CM • RÉF : FTC/JOKER/L2A/110

The diagram shows a rectangular label with the following text and markings:

- Fabricant**: FTC logo (interlocking rings and letters)
- Nom du produit**: JOKER LIGHT 2A
- Longueur**: 110 CM
- Référence**: FTC/JOKER/L2A/110
- Normes d'application et années de parutions**: EN 795:2012
- Type d'ancrage**: TYPE B
- Composition**: Matière : 100% PES
- Site internet fabricant**: [www.ftc-tree.com](http://www.ftc-tree.com)
- N° de série**: SN : 18/17-0032
- Semaine/Année-XXXX (numéro unique)**: XXXX daN
- Résistance à la rupture**: 1 x
- Homologué pour 1 personne**:
- Conformité Européenne 89/686/CEE**:
- N° d'organisme notifié (0082:APAVE SUDEUROPE)**:
- Lire la notice**:
- Position de l'ancrage vis-à-vis du grimpeur**: OK NO

## 6 ENTRETIEN

Un bon entretien et un stockage adéquat de la JOKER LIGHT assureront votre sécurité et une meilleure longévité du produit. La présente notice fait partie intégrante du produit, la stocker, la conserver et la rendre accessible à l'utilisateur de la JOKER LIGHT ainsi qu'aux différents contrôleurs habilités.

- Faire vérifier annuellement la JOKER LIGHT par une personne compétente ayant les connaissances des exigences réglementaires en vigueur.
- Vérifier la présence et la lisibilité des marquages, numéro de séries et pictogrammes.
- Faire réparer uniquement par le fabricant (FTC - 1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines - 26780 MALATAVERNE).
- Nettoyer manuellement à l'eau claire et savon doux, ne pas utiliser des solvants acides, des bases.
- Ne pas laver à la machine, ne pas sécher au sèche-linge.
- Sécher naturellement dans un local ventilé à distance de tout feu direct ou autres sources de chaleur et à l'abri des ultraviolets.

## 7 STOCKAGE / TRANSPORT

Lors du transport et/ou du stockage mettre la JOKER LIGHT à l'abri : des chocs, de l'écrasement, du broyage, des frottements, de l'humidité, de la chaleur, des rayons ultraviolets, des matières corrosives, des hydrocarbures, des acides, du sable, des outils et tout autre objet tranchant susceptible d'endommager le produit, éviter les atmosphères corrosives, surchauffées, réfrigérées.

## 8 GARANTIE

La JOKER LIGHT est garantie deux ans contre tous les vices de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, les modifications, le mauvais stockage, le mauvais entretien et les dommages dûs aux accidents, aux négligences et aux utilisations auxquelles ce produit n'est pas destiné.

## 9 ORGANISME CERTIFIÉ

N°0082 : Organisme notifié ayant réalisé l'examen C.E. + Suivi de production :

**APAVE SUDEUROPE SAS - BP 193 - 13322 MARSEILLE CEDEX 16 - France**

JOKER LIGHT conforme aux normes EN 795:2012 TYPE B.

- Protection contre les chutes de hauteur : Dispositifs d'ancrage classe B.
- Utilisation en point d'ancrage.

## 10 FICHE DE VIE

### 10.1 • STOCKAGE / UTILISATION

La durée de vie potentielle de la JOKER LIGHT est de 10 ans à partir de la date de la première utilisation, si elle est utilisée conformément aux prescriptions décrites dans le chapitre 7 (Stockage / Transport). Après la première utilisation, la durée de vie réelle de la JOKER LIGHT est conditionnée par l'intensité, la fréquence et les conditions environnementales d'utilisation. Seuls les contrôles périodiques annuels et le contrôle avant chaque utilisation valideront sa conformité.

### 10.2 • CONTRÔLE

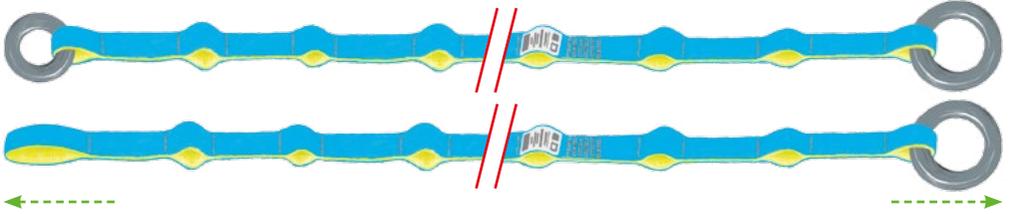
Faites contrôler annuellement votre JOKER LIGHT par une personne compétente, ayant connaissance des exigences en vigueur afin de vérifier son état et sa conformité. Compléter également l'étiquette présente sur le dispositif d'ancrage, indiquant la date de la dernière vérification.

<b>Nom de l'utilisateur</b>	
<b>Nom</b>	<b>JOKER LIGHT</b>
Longueurs 110 cm et 200 cm nues - Réf : FTC/JOKER/L/110 et Réf : FTC/JOKER/L/200 Longueur 500 cm avec 1 anneau - Réf : FTC/JOKER/L1A/500 Longueur 110 cm avec 2 anneaux - Réf : FTC/JOKER/L2A/110	
Date d'achat	
Date de 1 <sup>ère</sup> utilisation	
Année de fabrication	
Numéro de série FTC	

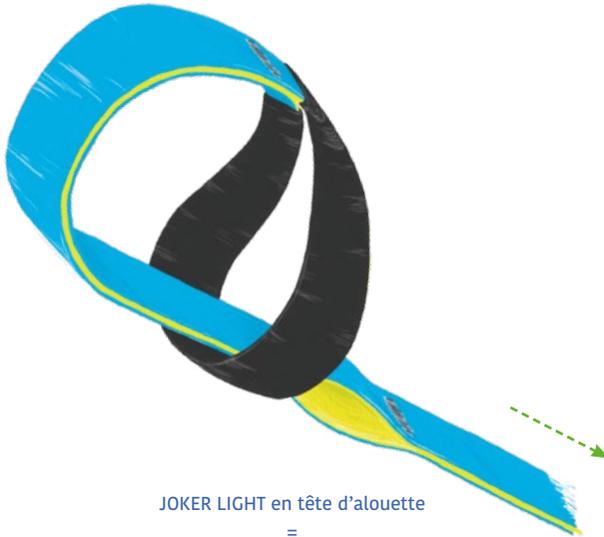
DATE DE CONTRÔLE	NOM DU CONTRÔLEUR	OBSERVATIONS	VISA	DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE
ANNÉE 1				
ANNÉE 2				
ANNÉE 3				
ANNÉE 4				
ANNÉE 5				
ANNÉE 6				
ANNÉE 7				
ANNÉE 8				
ANNÉE 9				
ANNÉE 10				



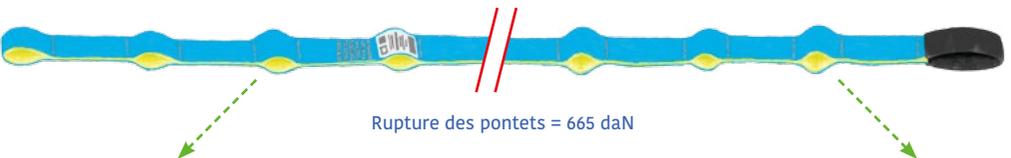
JOKER LIGHT traction simple = Rupture 2 320 daN



JOKER LIGHT anneaux traction simple = Rupture 1 990 daN



JOKER LIGHT en tête d'alouette  
= Rupture 2 475 daN



Rupture des pontets = 665 daN

## 12 ASSEMBLAGE ET TECHNIQUE

Pour certains cas de figures (ex : diamètre d'ancrage important), il peut être nécessaire de rallonger une fausse fourche avec une autre. Cette opération s'effectue à l'aide d'une tête d'alouette (comme illustré ci-dessous).

Assemblage de 2 JOKER LIGHT = Rupture 1 800 daN



Assemblage JOKER LIGHT + JOKER LIGHT ÉTRANGLEUSE = Rupture 1 800 daN



## 13 EXEMPLES DE CONFIGURATIONS



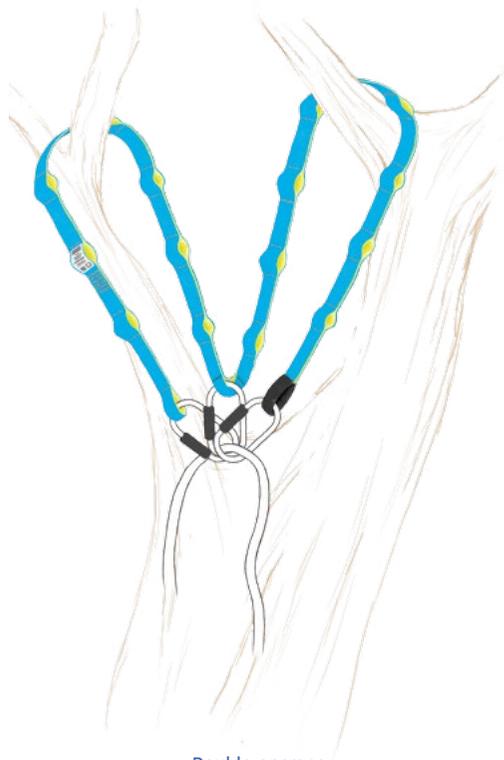
Classique avec anneaux



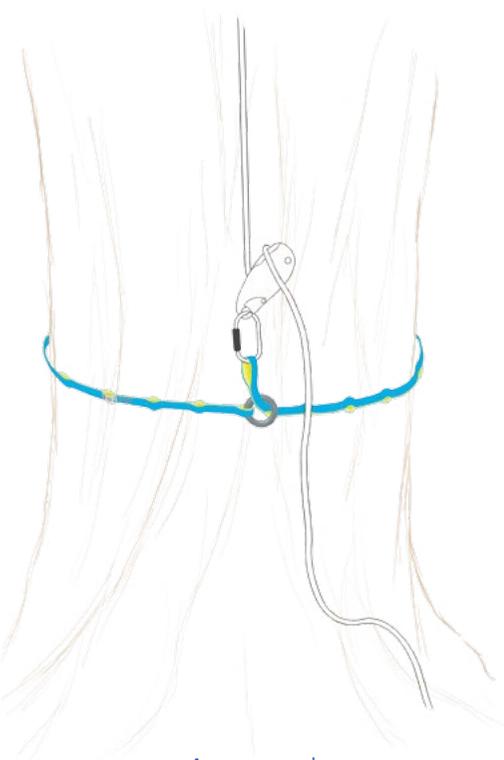
Classique avec connecteurs



JOKER LIGHT Réduite



Double-ancrage



Ancrage au sol

### 1. Demandeur

Société : FTC SARL - 1355 Chemin de Malombre - ZI Les Plaines - 26780 MALATAVERNE - FRANCE

### 2. Matériel considéré

Type d'équipement : Dispositif d'ancrage EN 795 type B

Marque commerciale : FTC

Modèle : JOKER LIGHT

Références :

FTC/JOKER/L/XXX (Code longueur de 110 à 500 cm).

FTC/JOKER/L1A/XXX (1A = anneau métallique à 1 extrémité de la sangle, code longueur de 110 à 500 cm).

FTC/JOKER/L2A/XXX (2A = anneau métallique à chaque extrémité de la sangle, code longueur de 110 à 500 cm).

### 3. Description

Dispositif d'ancrage provisoire transportable de type B, composé d'une sangle plate fixe en polyester de largeur 19 mm. La sangle comporte sur toute sa longueur des boucles cousues, séparées par une couture de résistance, permettant le réglage de la longueur. A chaque extrémité, soit une boucle cousue de 35 mm avec ou sans anneau en acier inoxydable 304L, soit une boucle cousue de 100 mm protégée ou non par une sangle tubulaire noire en polyester d'épaisseur 2,5 mm. Longueur disponible de 110 à 500 cm (description détaillée dans le rapport d'examen CE de type 17.0291).

### 4. Référentiel technique

Dispositif d'ancrage EN 795 de type B, présenté par la société FTC et défini dans le rapport 17.0291. est conforme aux exigences de la norme EN 795:2012.

Date de délivrance : 24 Janvier 2018.



1355, chemin de Malombre • Z.I. Les Plaines

26 780 MALATAVERNE • FRANCE

(+33) 475 528 640 • [contact@ftc-tree.com](mailto:contact@ftc-tree.com)

[www.ftc-tree.com](http://www.ftc-tree.com)